
DOYENNE & DIOCESE (<http://92.catholique.fr>)

Pastorale de santé et aumônerie catholique de l'hôpital Foch :
Conférence « Naître ou ne pas naître, la question de l'avortement »
par Françoise Niessen, médecin et enseignante en théologie morale
et en bioéthique **jeudi 7 février** de 20h à 22h à la maison diocésaine
à Nanterre. Contact : 06 01 49 31 76.

Formation « Prévenir et gérer les conflits », animée par une
professionnelle de la communication. Ouverte à tout responsable
d'équipe paroissiale, pastorale ou diocésaine. **Mardi 12 février** de
9h15 à 17h à la Maison de la Parole, 4 bis rue Hélène Loiret à Meudon
(01 46 26 84 30). Tarif : 30€ (Repas tiré du sac).

Journée de recollection du Monastère Invisible, autour des 700 ans
de Notre-Dame-de-Boulogne, **samedi 16 février** de 10h à 16h à
Boulogne. www.monastere-invisible92.fr. Service des Vocations :
vocations@diocese92.fr - 01 47 41 01 61.

ANNONCES DIVERSES

Comédie musicale familiale « Joseph » inspirée de la Bible racontant
le destin hors du commun d'un berger vendu par ses frères jaloux, par
la compagnie Etienne Tarneaud **vendredi 1er février** à 20h30 au
théâtre d'Asnières. Tarif préférentiel jusqu'au 20 janvier 2019 : 20 euros
(au lieu de 24) par adulte et 10 euros (au lieu de 12) par jeune de
moins de 18 ans. Réservations : www.etiennetarneaud.com ou 06 01
46 74 95. Tracts à la sortie des messes.

Forum Jésus le Messie « La Bonne Nouvelle du Christ annoncée aux
musulmans : chrétiens, musulmans : quel Salut ? » **Samedi 2,**
dimanche 3 février, 8 bis rue de l'Annonciation, 75016 Paris,
inscriptions recommandées sur le site : www.jesus-messie.org

« Soirée des mariés » en partenariat avec l'association Cap Mariage
sur le thème « Qui sont ces couples heureux ? » avec Yvon Dallaire,
auteur-psychologue, **mardi 19 février** de 20h à 22h, à la salle des
mariages de l'Hôtel de Ville d'Asnières. Réservez cette soirée pour
prendre soin de votre couple ! Infos 01 41 11 12 93 et inscription :
fetemariage@mairieasnieres.fr.



Dimanche 27 janvier 2019
Troisième Dimanche du Temps Ordinaire

Chers paroissiens,

En ce troisième dimanche du Temps Ordinaire, les lectures nous appellent à la joie. En se révélant à nous, Dieu souhaite répandre en chacun la joie, fruit de son Esprit (Ga 5,22-23).

La joie véritable de l'homme commence dans son désir de chercher Dieu (Ps 105,3). C'est en effet dans la communion avec son créateur que tout homme la trouvera. Cette joie se nourrit de notre engagement au service du Christ et son Royaume : « Nous ne pouvons pas, quant à nous, ne pas publier ce que nous avons vu et entendu » (Ac 4, 20). Elle nous relie à la mission de l'Église d'annoncer au monde le mystère du Christ. Ce bonheur est donc partagé avec tous les membres du Corps mystique du Christ, avec qui nous cheminons dans une communion totale vers la joie de la vie éternelle.

Dieu a accompli définitivement sa promesse en son Fils, le Christ Jésus mort et ressuscité, grâce à qui les portes des cieux nous sont ouvertes. Nous qui accueillons sa Parole, soyons dans la joie du salut éternel qui est en nous : « Aujourd'hui, cette écriture est accomplie, pour vous qui l'entendez » (Lc 4,21). Que la liturgie dominicale soit pour chacun la source et l'expression de notre joie !

Père Jean d'Amour UWIMANA +



AGENDA PAROISSIAL

FEVRIER

- **Dim 3 : Rencontre de la Communauté foi et lumière des "enfants de Marie".** N'hésitez pas à nous rejoindre et à partager un beau moment autour de nos amis porteurs de handicap. Rdv à 10h30 pour la messe à st Marc, fin 17h. Violaine de Saint Julien 06 95 89 68 02.
- **Mar 5 : Mouvement Chrétien des retraités** à 14h30 à NDBS.
Prière pour les malades et ceux qui souffrent de 20h à 21h à NDBS (louange, enseignement, témoignages, prière de guérison, adoration).
Répétition de la chorale à 20h30 à st Marc.
- **Mer 6 : Groupe de prière (18-25 ans)** à 20h30 à NDBS. Louange, enseignement, partages, adoration, moments conviviaux.
- **Sam 9 : Messe des enfants du caté et leurs familles** à 18h à st Marc.
- **Dim 10 : Dimanche caté** de 9h30 à 11h, temps de réflexion et d'échanges pour toute la famille, suivi de la messe paroissiale à 11h15 à NDBS.
- **Dim 10 : Profession de foi des jeunes de l'aumônerie** à 10h30 à st Marc.



ANNONCES PAROISSIALES

Pour information, il y aura des baptêmes pendant les messes de 18h à st Marc et NDBS samedi 2 février.

Randosviz

Dimanche 3 février, le groupe « Randosviz » de la paroisse vous propose une **promenade de 8 km** environ qui vous conduira d'**Enghien** avec la découverte de son église St Joseph, son lac dont nous ferons le tour à l'originale église Notre-Dame des Missions, belle œuvre des Chantiers du Cardinal datant de 1933 et qui fut pavillon des missions catholiques de l'exposition coloniale de 1931. Rdv à 13h à la gare de Bois-Colombes (train jusqu'à Ermont-Eaubonne + 2 stations RER jusqu'à Enghien) jusqu'à 18h. Inscription obligatoire randosviz@laposte.net avant le samedi 2 février 12h. Frédérique 06 08 47 26 86.

Table ouverte paroissiale

Afin d'approfondir nos liens fraternels, vous êtes invités à partager un repas le **samedi 9 février** après la messe de 18h dans la salle paroissiale de **NDBS** (possibilité de raccompagner ceux qui le souhaitent). Merci à chacun d'apporter un plat salé ou sucré.

Camps ski Ados

Il reste une place au camp collège (une aide financière est possible). Inscriptions sur le site internet. Le camp lycée est plein.

Sacrement des malades

Samedi 16 Février pendant les **messes de 18h à st Marc et NDBS**. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à vous faire connaître auprès d'un prêtre de la paroisse pour vous y préparer.

Adoration st Marc

Quelques créneaux restent encore à pourvoir : jeudi 1h-2h une semaine sur 2 (nuit de mercredi à jeudi) et dimanche 20h. Il est toujours possible d'adorer dans la nuit du samedi au dimanche en s'inscrivant ponctuellement quelques jours avant.

Intention de messe : le plus beau cadeau pour ceux que l'on aime !

Savez-vous qu'il est possible de faire célébrer une messe pour une intention particulière ? L'Eucharistie contient tout le trésor spirituel de l'Eglise. C'est une tradition bien établie que les fidèles apportent au sacrifice eucharistique un certain sacrifice personnel afin d'y participer plus étroitement (sur la paroisse 17 €). Par notre don, nous apportons à l'Eglise le soutien matériel nécessaire pour remplir son service envers tous. C'est donc un geste de partage et de solidarité. Dans la communion des saints, la solidarité de l'amour existe non seulement entre les vivants mais entre les vivants et les défunts qui sont membres du Corps du Christ. Alors, osons ce signe concret du don de soi dans la foi et la prière !



CARNET PAROISSIAL

Baptêmes NDBS : Louison et Juliette LESPRIIT